

## **Conférence ministérielle de la TICAD Communiqué conjoint (traduction provisoire) Tokyo, Japon, 24-25 août 2024**

1. La conférence ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) 2024 s'est tenue les 24 et 25 août 2024 à Tokyo, au Japon. Les ministres et la délégation du Japon et des États membres de l'Union africaine<sup>1</sup> ont participé à la conférence, de même que les représentants des coorganisateur de la TICAD, à savoir l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine (CUA), ainsi que des organisations internationales et régionales, le secteur privé et les organisations de la société civile du Japon et de l'Afrique.
2. Dans le cadre de la préparation de la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9), qui se tiendra en août 2025 à Yokohama, au Japon, nous avons mené des discussions sur trois piliers principaux, à savoir la société, la paix et la stabilité, et l'économie : La société, la paix et la stabilité, et l'économie, sous le thème principal de la TICAD 9 : "Co-crée des solutions innovantes avec l'Afrique". Nous avons exploré conjointement des solutions innovantes pour l'Afrique qui reflètent les défis mondiaux actuels et y répondent. Dans ce contexte, nous avons pris en considération quatre approches globales, à savoir (i) la connectivité ; (ii) les femmes, les jeunes et les Femmes, la Paix et la Sécurité (FPS) ; (iii) les partenariats public-privé ; et (iv) la mise en place d'une gouvernance mondiale inclusive et responsable qui promeut un ordre international libre, ouvert et équitable fondé sur le droit international. Nous avons également procédé à un échange de vues sur l'élaboration de domaines prioritaires dans le cadre de la TICAD 9.
3. Nous avons pris note des progrès réalisés par le Japon à la suite de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) qui s'est tenue en 2022 à Tunis, en Tunisie, conformément aux recommandations mentionnées dans la déclaration de Tunis de la TICAD 8. Les co-organisateur se sont engagés à se rencontrer

---

<sup>1</sup> Un État membre a exprimé un point de vue différent sur cette question.

et à discuter de la manière de rendre opérationnel le mécanisme de suivi et d'évaluation de la TICAD.

4. Nous avons réitéré l'importance pour nos partenaires d'aligner leurs efforts de coopération internationale pertinents sur la vision de l'Union africaine telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 de l'UA, l'Agenda 2030 pour le développement durable, les plans de développement nationaux et régionaux des pays africains, et de soutenir les aspirations et les initiatives de développement propres à l'Afrique.
5. Nous avons reconnu que la conférence ministérielle et le processus de la TICAD en cours offraient une occasion unique de partager les priorités et de développer des idées novatrices susceptibles de contribuer aux préparatifs de la TICAD9 et d'autres événements internationaux importants tels que le Sommet du futur, la quatrième conférence des Nations unies sur le financement du développement et le sommet des dirigeants du G20 en 2025.
6. Sous le thème "Réaliser un avenir durable", nous avons discuté de la manière de collaborer à l'élaboration de solutions innovantes pour relever les défis qui entravent le développement, notamment le changement climatique, la santé, l'éducation, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition, l'énergie et l'eau.
7. Nous avons reconnu les efforts déployés par l'Afrique grâce à une mobilisation novatrice des ressources nationales pour financer des mesures climatiques en Afrique, telles que l'Initiative africaine d'adaptation (AAI), l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI), l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA) et la Commission sur le Sahel, le Bassin du Congo et les petits États insulaires. Nous avons également souligné l'importance d'une action mondiale pour lutter contre le changement climatique et ses incidences sur l'Afrique. À cet égard, nous nous félicitons du soutien apporté par le Japon aux pays africains en vue d'une transition juste vers un développement à l'épreuve du climat et à zéro émission nette de gaz à effet de serre.
8. Nous avons souligné l'importance des échanges mutuels entre les jeunes

Africains et Japonais afin de promouvoir la créativité et les changements socio-économiques durables. Nous avons reconnu qu'il était important d'offrir à la jeunesse africaine davantage de possibilités de développer son potentiel et de s'associer plus directement à la jeunesse japonaise en vue de co-crée des solutions transformatrices.

9. Pour relever les défis du développement social, nous avons souligné l'importance de promouvoir la prévention des maladies, de renforcer les systèmes de santé, y compris la fabrication locale et les chaînes de valeur des médicaments et des vaccins, afin de parvenir à une couverture sanitaire universelle (CSU) et de faire progresser les soins de santé primaires, ce qui a été repris dans les deux événements thématiques distincts de la conférence ministérielle. Nous avons également souligné l'importance d'améliorer l'accès à une éducation de qualité, de promouvoir la disponibilité d'un travail décent, d'améliorer la gestion des terres, de l'eau et de l'environnement, l'accès à l'électricité, la promotion et le partage de technologies énergétiques plus propres, d'accroître la résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles, de stimuler la production et la productivité durables de l'agriculture et de l'aquaculture, et d'assurer le développement d'infrastructures de sécurité alimentaire, entre autres.
10. Reconnaisant l'importance d'établir un environnement propice à la transformation numérique de l'Afrique, nous avons souligné la nécessité d'une utilisation efficace et responsable de la technologie numérique, y compris l'intelligence artificielle, ainsi que du renforcement des capacités. Nous avons salué le fait que de nombreux participants ont exprimé leur intention d'utiliser les bonnes pratiques de solutions innovantes qui ont été partagées lors de la réunion ministérielle dans le cadre de programmes et de projets en lien avec le processus de la TICAD. Nous avons souligné la nécessité d'accroître la collaboration avec le secteur privé pour catalyser les solutions innovantes, y compris l'utilisation de la technologie numérique.
11. Pour relever les défis en matière de connectivité, nous avons reconnu la nécessité de développer des centres régionaux pour le renforcement des capacités, d'améliorer les infrastructures et les services de transport et

d'apporter une valeur ajoutée à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) en tant qu'élément clé du développement socio-économique. Nous avons également reconnu l'importance d'attirer les investissements du secteur privé et de partager des solutions, des connaissances et des technologies innovantes au sein de l'Afrique. Nous avons également noté l'importance des villes durables, sûres et intelligentes, dotées de solutions de mobilité urbaine adéquates.

12. Sous le thème "Garantir la dignité humaine et la sécurité humaine", nous avons souligné le rôle important de la FPS et le point de vue des femmes et des jeunes, qui occupent une place de plus en plus prépondérante dans la garantie de la dignité humaine et de la sécurité humaine. Nous avons rappelé qu'il importe de promouvoir la protection, l'autonomisation et la participation des femmes en améliorant leurs moyens de subsistance et en renforçant leur participation et le leadership dans la prise de décision et les processus de paix.
13. Nous avons réaffirmé qu'il est important de donner la priorité à la prévention, tout en s'efforçant de trouver des solutions durables aux conflits, aux crises, à l'extrémisme violent, au terrorisme, aux menaces pour la sécurité maritime, y compris la piraterie maritime, à la traite des êtres humains et au trafic de drogue, à la cybersécurité, au commerce illicite d'armes légères et aux flux financiers illicites, en s'attaquant aux causes profondes des troubles persistants et récurrents. Nous avons également partagé d'avis qu'il est essentiel d'adopter une approche globale et intersectorielle en favorisant une collaboration plus étroite et en promouvant les liens entre l'humanitaire, la paix, la sécurité et le développement.
14. Nous avons réaffirmé qu'il est important d'améliorer la gouvernance en renforçant les capacités des institutions publiques, y compris la gouvernance électronique, à fournir des services à leurs citoyens, en conjuguant les efforts pour promouvoir davantage l'État de droit, tant au niveau national qu'international, et en respectant et en encourageant le respect du droit international, y compris le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

15. Nous avons pris note de la nécessité de renforcer l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) et de soutenir les opérations de soutien à la paix menées par l'UA autorisées par le Conseil de sécurité des Nations unies sur la base de la résolution 2719 (2023), par le biais du renforcement des capacités et d'un financement durable et prévisible selon qu'il conviendra. Nous avons également pris acte de la dynamique croissante de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et réaffirmé que cette réforme, y compris l'élargissement des catégories de membres permanents et non permanents, est indispensable pour réparer les injustices historiques commises à l'encontre de l'Afrique, en pleine conformité avec la position africaine commune.
16. Sous le thème "Promouvoir le commerce et l'investissement", nous avons souligné la nécessité de créer un écosystème de startups ouvert, fiable et résilient, capable d'attirer et de gérer durablement les ressources intérieures et extérieures. Nous nous sommes engagés à déployer des efforts pour établir un partenariat stratégique avec le secteur privé afin d'améliorer l'environnement commercial de l'Afrique en vue d'une croissance économique inclusive et d'un développement durable. Nous avons noté avec satisfaction que la conférence ministérielle a été l'occasion idéale d'échanges et d'interactions fructueux entre le secteur public et les startups. Cela créera de nouvelles opportunités commerciales et ouvrira la voie à des partenariats interculturels et commerciaux durables. Dans ce contexte, nous avons souligné l'importance de favoriser une culture entrepreneuriale dans laquelle les jeunes et les femmes jouent un rôle essentiel.
17. Reconnaissant l'importance de la transformation numérique pour stimuler l'esprit d'entreprise en Afrique, nous avons souligné que le rôle de la ZLECA est crucial pour renforcer la transformation productive et la compétitivité de l'Afrique, et pour parvenir à un développement inclusif et durable.
18. Nous sommes convenus de nous efforcer de stimuler davantage les échanges et d'accroître les investissements entre le Japon et l'Afrique, dans plusieurs secteurs, tant traditionnels que haut de gamme. Nous avons également exprimé notre engagement mutuel à promouvoir le rôle du secteur privé dans l'exploitation des opportunités commerciales en Afrique et au

Japon.

19. Nous avons reconnu l'importance de coopérer à la réforme des systèmes fiscaux en vue de mobiliser des ressources financières intérieures et extérieures. Nous avons reconnu qu'il était urgent de mobiliser des ressources pour l'investissement afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et de l'Agenda 2030 sur les objectifs de développement durable, notamment en réorientant les droits de tirage spéciaux (DTS) vers la Banque africaine de développement, en facilitant l'accès de l'Afrique à un financement durable, abordable et équitable, et en remédiant à la crise récurrente de la dette extérieure. Nous avons souligné la nécessité de renforcer la coopération afin de mieux prendre en compte la perception des risques liés à l'investissement en Afrique, en collaborant avec les agences de notation pour lever les obstacles à l'investissement dans le développement durable de l'Afrique.
20. Nous avons pris note de l'adoption de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI) par la résolution 78/322 du 13 août 2024 de l'Assemblée générale des Nations unies. Nous encourageons l'utilisation de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle en tant qu'outil complémentaire pour évaluer la lisibilité de l'Afrique en matière de coopération au développement et de soutien financier.
21. Nous nous félicitons des nombreuses idées novatrices présentées au cours de la conférence ministérielle et partageons le point de vue selon lequel ces solutions novatrices devraient être étudiées plus avant et reproduites sur le continent africain et au Japon. En nous appuyant sur les résultats de la conférence ministérielle et en les développant davantage, nous avons exprimé notre volonté commune de poursuivre une coopération étroite en vue de la réussite de la TICAD 9.